

n° 2_2026DEL
Nomenclature n° 7121

Nombre de membres : 27
Présents : 23
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 045-214501736-20260212-2_2026DEL-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

Séance du 12 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze février à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le trente janvier deux mille vingt-six, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

Étaient présents : Mme Sophie HÉRON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Alain MARGUERITTE, M. Jean-Pierre MISSERI, Mme Claudine BEGON, M. Denis ROUET, M. Jean-Michel BOUARD, M. Jacques LEROY, M. Brice LE BONNIEC, Mme Marielle LAMBERT, Mme Edwige CHOURAQUI, Mme Marie-Claire NIAF, Mme Laurence PELLÉ, Mme Cristina DRAGOMIR, M. Clément RIGAL, Mme Julie GOUSSU, Mme Christine LEFEVRE, M. Alexandre RADIN, M. Julien JEROME, M. Fabrice POUPET, Mme Lucile RIGAL, M. Antoine GUYON, Mme Virginie POITOU

Étaient absents/excusés :

Mme Cédeline BLANCHON, procuration donnée à Mme Sophie HÉRON
M. Jérôme POITOU, procuration donnée à Mme Virginie POITOU
M. Jean-Michel LAPEYRONIE, procuration donnée à M. Denis ROUET
M. Ulrich PADONOU

Mme Julie GOUSSU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.



2-2026DEL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2026 de la commune est présenté par Mme Sophie HERON (norme M57), faisant suite à la tenue du débat d'orientation budgétaire le 18 décembre 2025. A la maquette règlementaire (**annexe n° 2**), est jointe une note synthétique sur l'élaboration des budgets primitifs 2026 (**annexe n° 2b**).

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir adopter le budget primitif 2026 selon les modalités ci-dessous, sans reprise des résultats. Les résultats 2025 seront affectés lors du vote du budget supplémentaire, après examen du Compte Financier Unique (CFU) 2025, d'ici le 30 juin prochain.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 450 204,10 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 470 279,68 €. Une enveloppe de 938 042,69 € a été positionnée au chapitre 16, comprenant notamment un emprunt d'équilibre évalué à 899 442,69 €.

Dans l'attente de l'affectation des résultats 2025 lors du budget supplémentaire 2026, il est proposé de voter le budget primitif 2026 comme indiqué ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	BP 2026
D 011 Charges à caractère général	1 598 063,54 €
D 012 Dépenses de personnel	2 731 965,00 €
D 65 Charges de gestion courante	348 511,86 €
D 66 Charges financières	1 527,19 €
D 67 Charges exceptionnelles	5 000,00 €
D 014 Atténuation de produits	13 738,00 €
D 68 Dotations aux provisions pour dépréciation	5 000,00 €
Total dépenses réelles	4 703 805,59 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le maire, le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.



n° 2_2026DEL
Nomenclature n° 7121

Nombre de membres : 27
Présents : 23
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 045-214501736-20260212-2_2026DEL-BF



D 023 Virement à la section d'investissement	77 759,52 €
D 042 Opérations d'ordre	668 638,99 €
Total dépenses d'ordre	746 398,51 €
TOTAL	5 450 204,10 €
Recettes	BP 2026
R 002 Excédent antérieur reporté	0,00 €
R 013 Atténuation de charges	15 000,00 €
R 70 Produits des services et du domaine	552 820,00 €
R 73 Impôts et taxes	531 806,10 €
R 731 Fiscalité locale	2 825 450,00 €
R 74 Dotations, subventions et participations	1 420 317,00 €
R 75 Autres produits de gestion courante	42 500,00 €
R 77 Produits exceptionnels	0,00 €
Total recettes réelles	5 387 893,10 €
R 042 Opérations d'ordre	62 311,00 €
Total recettes d'ordre	62 311,00 €
TOTAL	5 450 204,10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	BP 2026
D 16 Emprunts et dettes assimilées	67 500,00 €
D 204 subventions	0,00 €
D 20 Immobilisations incorporelles	47 000,00 €
D 21 Immobilisations corporelles	401 202,00 €
D 23 immobilisations en cours	1 774 772,80 €
D 27 immobilisations financières	104 930,40 €
Total dépenses réelles	2 395 405,20 €
D 040 Opérations d'ordre	62 311,00 €
D 041 Opérations patrimoniales	12 563,48 €
Total dépenses d'ordre	74 874,48 €
TOTAL	2 470 279,68 €
Recettes	BP 2026
R 001 Résultat antérieur reporté	0,00 €
R 024 Produits des cessions	0,00 €
R 10 Dotations, fonds et réserves	341 875,00 €
R 13 Subventions d'investissement	431 400,00 €
R 16 Emprunts et dettes assimilées	938 042,69 €
Total recettes réelles	1 711 317,69 €
R 021 Virement de la section d'exploitation	77 759,52 €
R 040 Opérations d'ordre	668 638,99 €
D 041 Opérations patrimoniales	12 563,48 €
Total recettes d'ordre	758 961,99 €
TOTAL	2 470 279,68 €



n° 2_2026DEL
Nomenclature n° 7121

Nombre de membres : 27
Présents : 23
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 045-214501736-20260212-2_2026DEL-BF

S²LOW

Après avis favorable de la commission Finances et cadre de vie du 27 janvier 2026, il est proposé au conseil municipal :

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2026 pour le budget principal ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections au titre de la fongibilité des crédits (information donnée lors du conseil municipal suivant).

La présente délibération est adoptée par : 25 votes pour – 1 vote contre



Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme, le 12 février 2026

Le Secrétaire de séance,



Julie GOUSSU



Acte certifié exécutoire :
Acte publié le :
Acte notifié le :



Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le



ID : 045-214501736-20260212-2_2026DEL-BF